LA SITUATION.

Dimanche soir, le Bureau de Santé signalait 31 cas et 2 décès. On s'en rapporte au chiffre vite rassuré. Rarement, les chiffres qui affligent d'ordinaire cette communauté font comparativement aussi peu de victimes. Hier soir, à 9 heures, le Bureau de Santé accusait 24 cas et 1 décès. La situation s'améliorait donc au point de vue du nombre des cas et des victimes.

En fait, nous en étions, hier, à 18 cas, d'abord, puis à 330, depuis que la fièvre jaune a éclaté, à 36 décès. Convenons que la proportion n'est pas alarmante. La mortalité n'a jamais dépassé 12 ou 13 pour cent; elle était encore moindre hier d'un peu plus de 11 pour cent.

Ne nous alarmons donc pas outre mesure. Il est évident que la maladie se traîne languissamment parmi nous. Il ne fait pas assez froid pour tuer le germe du mal; mais il ne fait pas assez chaud non plus pour lui communiquer la virulence qui lui a permis dans les précédentes épidémies de faire tant de ravages. Prenons nos précautions; ne reculons devant aucune de celles qu'indiquent—la science chez les hommes du métier—la prudence chez les hommes sensés.

Pas de négligence, surtout, car elle devient un crime, par le temps qui court; et, tout cela fait, retournons, de sang-froid, aux affaires qui nous appellent.

ACTEURS POPULAIRES.

Il est au Japon, à l'heure actuelle, plusieurs grands acteurs, en possession d'une popularité que pourraient envier les plus illustres cabotins.

Voici sur les principaux d'entre eux d'intéressants renseignements.

Celui qui tient incontestablement le premier rang est Hori-Koshi-Sukura, connu au théâtre sous le nom de Danjuro, que ses aïeux avaient déjà rendu célèbre. Les Danjuro, tous comédiens, peuvent faire remonter leur généalogie, authentiquement établie, jusqu'au seizième siècle. L'ancêtre de la famille était, en 1600 à Tokio, aussi renommé qu'à la même époque Richard Burbage, interprète de Green et de Shakespeare, à Londres. Le second et le troisième Danjuro descendirent du premier en ligne directe; le quatrième eut pour mère la fille du second; Danjuro V et Danjuro VI étaient fils et petit-fils de Danjuro IV; Danjuro VII naquit de la fille de Danjuro V. Il eut deux fils, le huitième Danjuro, qui se suicida il y a trente ans, et le neuvième Danjuro, celui qui nos occupe, et que les Japonais européanisés comparent à M. Monnet-Sully et à sir Henry Irving. Danjuro a actuellement soixante-dix ans et n'a pas encore renoncé à la carrière. Il a joué ou créé tous les grands rôles dramatiques de la seconde moitié de ce siècle. On l'a vu sur la scène, on l'y voit encore, se guerrier à cheval, brandissant l'épée, en prêtre boudhiste, la tête rasée, en Shogoun, généralissime des troupes impériales, en prince féodal, en princesse du sang, car il joue aussi merveilleusement les rôles féminins que les autres. Pour tous les Japonais, son talent est sans rival, même aujourd'hui. Il est le seul acteur japonais qui ait joué devant l'empereur. Cette représentation eut lieu il y a dix ans, et sa famille et lui en célébrèrent l'anniversaire en grande pompe. Il a ramené au théâtre l'aristocratie, qui s'en était éloignée; il a contribué également à proscrire de la scène les tableaux indécents que la décadence y avait introduits. Il a introduit des changements importants dans les costumes et la mise en scène, qui ont pris une vérité beaucoup plus grande qu'autrefois; et on lui prête le dessein de tenter avant sa mort une réforme plus grave encore: faire reparaître les femmes sur la scène.

Il est très lettré, et connaît fort bien le théâtre européen. On assure qu'il compte jouer prochainement «la Tosca», de M. Sardou. Si ce singulier projet se réalise, M. Sardou n'aura pas à craindre que le jeu de l'acteur, dans la fameuse scène de la torture, manque de pathétique et de réalité. Les Japonais poussent en effet à l'extrême le souci de la vérité. Les exemples caractéristiques de cette passion sont nombreux. En voici un entre cent. Il y a deux ans, un des émules de Danjuro, «pour rendre l'aspect d'un négociant ruiné par des catastrophes financières, abattu par des malheurs domestiques, se soumit à un régime qui devait l'identifier à son rôle: il ne parut plus en public que vêtu d'un costume usé; il se priva de nourriture, et s'abstint même du bain quotidien, sacrifice inouï au Japon.

Peu à peu, une tristesse profonde s'empara de lui, son cerveau se détraqua, ses traits s'émacièrent, il se convainquit que le banquier ruiné, c'était lui, et la secousse cérébrale fut si réelle que ses amis durent appeler le médecin qui eut toutes les peines à le tirer de là. Que M. Sardou fasse donc le voyage du Japon: le spectacle en vaudrait la peine.

Bureau de Santé.

Bulletins officiels publiés par le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans au cours de l'épidémie de l'année 1867.

	Décès. Causes diverses.	Décès causés par la fièvre Jaune.
Mois de juin	—	3
Mois de juillet	—	11
4 Août.	139	9
11 "	174	14
12 "	28	2
13 "	33	5
14 "	37	5
15 "	27	2
16 "	35	1
17 "	23	5
18 "	39	6
19 "	34	12
20 "	32	11
21 "	23	10
22 "	27	4
23 "	27	7
24 "	49	19
25 "	32	14
26 "	38	15
27 "	36	14
28 "	32	15
29 "	47	20
30 "	51	26
31 "	42	22
1er Sept	35	27
2 "	53	30
3 "	54	29
4 "	54	28
5 "	68	44
6 "	44	30
7 "	66	43
8 "	66	49
9 "	78	51
10 "	60	42
11 "	86	67
12 "	89	61
13 "	64	43
14 "	63	41
15 "	80	53
16 "	90	50
17 "	102	68
18 "	71	46
19 "	92	55
20 "	91	66
21 "	96	64
22 "	113	69
23 "	112	77
24 "	132	82
25 "	101	68
26 "	85	57
27 "	107	77
28 "	103	67
29 "	91	61
30 "	96	64
1er oct	97	63
2 "	91	54
3 "	97	56
4 "	107	75
5 "	90	57
6 "	97	60
7 "	90	58
8 "	76	50
9 "	98	64
10 "	102	56
11 "	83	49
12 "	88	46
13 "	61	32
14 "	58	33
15 "	61	39
16 "	51	28
17 "	58	31
18 "	59	34
19 "	67	35
20 "	60	35
21 "	53	31
22 "	36	13
23 "	50	18
24 "	47	19
25 "	38	17
26 "	28	12
27 "	31	10
28 "	39	16
29 "	37	11
30 "	32	9
31 "	30	10
1er nov.	29	9
2 "	23	3
3 "	37	11
4 "	32	7
5 "	27	7
6 "	26	7
7 "	27	4
8 "	35	8
9 "	35	5
Totaux	5,722	3,033

FIEVRE JAUNE.

Epidémie de 1858.

Précis Historique de la Fièvre jaune.

PAR LE DR CHARLES DELÉRY.

Avant de décrire l'épidémie de 1858, je crois nécessaire de donner un aperçu historique de la fièvre jaune. Cette étude préliminaire, dont j'ai senti moi-même le besoin, jettera du jour sur la question toute entière. Il est vrai que ce n'est pas un travail aisé que de remonter à l'origine de cette maladie, et de fixer son point de départ, tant les données que nous possédons sur ce sujet sont susceptibles d'interprétations différentes. Quelque ardue que soit cette tâche, je m'efforcerai de la remplir aussi bien qu'il est permis de le faire avec les documents incomplets qui sont en ma possession. Quelques médecins ont cru reconnaître la fièvre jaune dans le causus d'Hippocrate. Mais la fièvre ardente que le père de la médecine décrit sous ce nom ressemble bien plus à la rémittente bilieuse des pays chauds, dont la fièvre jaune aux yeux de plusieurs praticiens éminents, n'est que le maximum.

En appelant l'attention sur ce sujet, dit M. La Roche, dans son savant et inappréciable ouvrage, vol. 1, p. 47, je ne m'étendrai pas sur ce fait, que les voyageurs qui ont les premiers visité les colonies, ainsi que les premiers colons, que même les compagnons de Colomb, s'il faut en croire les descriptions incomplètes de Herrera, d'Oviedo, de Gomara, de Pierre Martyr, ainsi que les circonstances qui se lient à l'origine et à la propagation du mal, ont considérablement souffert d'une maladie qui ressemble beaucoup à la fièvre jaune. Je m'appesantirai moins encore, ajoute-t-il, comme quelques-uns l'ont fait, sur ce qui arriva aux Indiens en 1620, avant l'établissement des blancs, époque à laquelle les tribus furent, dit-on, réduites de 3000 à 300, par une maladie qui offre quelque analogie avec la fièvre jaune. Bien que l'on rapporte que les malades saignaient du nez et devenaient janes comme un ruban de cette couleur (ce que l'on donne comme une preuve d'identité), on nous permettra de mettre en doute l'identité de cette maladie avec la fièvre jaune, attendu qu'il est reconnu qu'elle fit ses ravages pendant l'hiver.

«Elle (la fièvre jaune) a tiré ce nom, dit Volney, de l'un de ses symptômes distinctifs, la couleur de «citron foncé», que dans la dissolution des humeurs, prennent les yeux, puis la peau de tout le corps. Les Français l'appellent « fièvre » ou « mal de Siam,» soit parce qu'elle vint d'abord de ce pays, soit parce que la couleur de ces asiatiques est assez semblable.»

Je vais donner maintenant la traduction de quelques pages de l'intéressant opuscule du Dr W. M. Carpenter, relativement à l'origine de cette maladie.

«Il y a de bonnes raisons de supposer que la fièvre jaune, regardée généralement comme endémique dans l'Amérique tropicale et dans les Indes occidentales, n'a pas toujours existé dans ces contées, mais qu'elle y a été introduite depuis l'établissement des Européens dans ce pays. Les raisons qui militent en faveur de cette opinion sont:

1. «Qu'aucune maladie de ce genre n'a été observée, soit dans les Indes occidentales, soit dans le Mexique ou dans aucune partie de l'Amérique à l'époque de la découverte de ces pays ou longtemps après;

2. « Si une pareille maladie eût existé dans ces contrées, les Européens qui pénétrèrent dans les villes, et qui résidèrent même parmi les indigènes, ne pouvaient manquer d'en être informés, ni d'en être atteints.

3. « Le Matlazahuatl, la seule maladie endémique connue des aborigènes, n'était pas la fièvre jaune, attendu qu'elle ne sévissait que sur les Indiens, les blancs en étant exempts. La fièvre jaune, au contraire, choisit principalement ses victimes parmi les blancs, attaquant très peu les Indiens et les noirs, pour qui elle est rarement mortelle. En outre, la fièvre jaune, au Mexique et aux Indes occidentales, s'attache principalement aux villes et aux lieux où la chaleur est intense, tandis que le matlazahuatl répand également la terreur et la désolation parmi les habitants épars des montagnes ainsi que dans les régions les plus froides et les plus arides. (Humboldt, «Essai sur la Nouvelle Espagne, vol. 1, p. 88.)

(A suivre)

La fortune de Bismarck.

Une brochure vient de paraître en Allemagne, qui a eu un certain retentissement. Elle est intitulée: «Bismarck et Bleichrœder» et donne sur la fortune de l'ancien chancelier de curieux détails. L'auteur de cette brochure, M. de Diest-Daber, appartient au parti féodal agrarien — ce qu'on appelle les «Junkers.»—Il a été membre du Landtag, landrath d'Elbersfeld, capitaine de cavalerie et correspondant politique de l'empereur Frédéric III pendant douze ans. Il n'est devenu l'ennemi de Bismarck que depuis la rupture de ce dernier avec le parti conservateur.

Nous empruntons à un journal les passages suivants d'une analyse de sa brochure:

Dans son livre: « Bismarck et ses gens,» Maurice Busch, un des intimes de l'ex-chancelier en 1870-71, raconte qu'il disait volontiers qu'après tous ses autres succès il voulait aussi devenir riche.

Il l'est devenu. Ses propriétés de Varzin se sont accrues d'environ trente cinq mille arpents achetés par lui. Son domaine de Friedrichruhe s'est arrondi dans des proportions analogues. Schœnhausen, le siège de la famille, a été restauré et agrandi.

Et comment est venue cette richesse? Elle est l'œuvre de Bleichrœder. Avant 1870 déjà Bleichrœder avait la procuration et les pleins pouvoirs de Bismarck pour gérer la fortune de celui-ci!

Cette gérance a rapporté en moyenne à Bismarck 18 pour cent par an. Il est facile de se rendre compte que les tripotages et les spéculations de Bourse ont seuls pu donner ce résultat, la propriété foncière ne rapportant, au grand maximum, que 4 à 5 pour cent dans les conditions les plus favorables, qui n'étaient pas celes des domaines passablement ingrats comme rendement du chancelier.

Mais il y a mieux et nous allons voir que, bien avant les panamistes, Bismarck inaugura l'ère des pots-de-vin.

Au mois de mars 1870, la Preussische Central-Bodankredit-Aktien-Gesellschaft fut fondée. Elle reçut, grâce à Bismarck, des privilèges tout à fait extraordinaires. C'était une copie du Crédit foncier français, mais revue et embellie.

Il existait déjà en Prusse des institutions analogues, les Landschaften, datant, je crois, de Frédéric II, et soumises à des règles très sévères, mais qui rendaient de réels services à la propriété foncière et aux agriculteurs.

Pour faire voir de quelle situation privilégiée le Crédit Foncier fut doté, il suffit, avec M. de Diest-Daber, de comparer les obligations imposées aux Landschaften et de les mettre en regard de celles auxquelles le président du conseil prussien, comte de Bismarck, limitait la Boden Kredit-Gesellsschaft.

Pour les Landschaften, l'évaluation de la valeur des gages est soumise à des règles déterminées, le taux de l'intérêt des prêts ne comporte que deux ou trois évaluations, elles ne peuvent émettre d'obligations foncières (Plandbriefe) que pour une valeur décuple de celle de leur capital, le fonds d'amortissement est au moins de un demi pour cent.

Pour le crédit foncier prussien, l'évaluation de la valeur des gages se fait à son gré, le taux de l'intérêt est fixé par le conseil d'administration, il peut émettre des obligations pour vingt fois la valeur de son capital, le fonds d'amortissement est laissé à sa discrétion.

C'était soi-disant pour favoriser la propriété et l'agriculture que ce Crédit était fondé. En réalité, comme on le voit, il n'avait d'autre but que de ruiner les Landschaften et d'opérer la mainmise de la haute banque juive sur le sol.

Quels étaient, en effet, les principaux actionnaires du Crédit foncier prussien?

Les mêmes qu'on retrouve partout: Bleichrœder, Rothschild, Oppenheim, la Diskonto-Gesellschaft, c'est-à-dire toute la haute juiverie.

M. de Diest-Daber nous raconte ensuite comment on parvint à obtenir cette concession, illégale d'après l'avis de plusieurs jurisconsultes allemands, entre autres du comte de Lippe, ancien ministre de la justice prussienne.

On avait réservé une somme d'un million de thalers (3,750,000 fr.) pour les pots-de-vin. Tous ceux qui activèrent la concession en reçurent leur part. Celle de Bismarck s'éleva à 83,000 thalers, soit 311,350 fr. qu'il reçut en actions libérées au cours de 106, alors qu'elles avaient déjà en Bourse, grâce à la hausse instantanée, une valeur de 128, prix auquel il les revendit. D'ailleurs l'affaire avait été bien menée. On avait émis 12 millions de thalers (45 millions de francs), d'actions pour lesquelles on ne versait que 40 pour cent.

Elles furent accaparées par les banques chargées de l'émission, qui les mirent en Bourse immédiatement à la cote de 106, qu'elles dépassèrent aussitôt pour atteindre 128 et 130.

On s'explique ainsi comment le pauvre gentilhomme poméranien est devenu dans l'espace de vingt ans le possesseur d'une fortune évaluée aujourd'hui à 150 millions.

Correspondances et Echos de Partout.

On écrit de la Haye:

Le fameux Hendrik De Jong, dont les aventures ont fait autre fois un bruit énorme, vient d'avoir de nouveau maille à partir avec la justice. On se rappelle qu'il fut soupçonné d'avoir supprimé deux femmes, la sienne, Sarah Juett, d'origine anglaise et une vieille demoiselle hollandaise, à la façon de Barbe-Bleue. La police remua ciel et terre pour retrouver leurs traces ou découvrir leurs cadavres. Cependant, toutes les recherches faites à l'étranger et toutes les fouilles opérées aux Pays-Bas n'aboutirent à aucun résultat. Faute de preuves l'accusation dut être abandonnée, mais De Jong fut condamné à quatre ans pour escroquerie.

A peine sorti de la prison d'Amsterdam avec un assez joli pécule, ce chevalier d'industrie a recommencé ses exploits. Après être rentré en relation avec une jeune fille sur le bateau entre Rotterdam et Arnheim, il visita en compagnie de sa nouvelle conquête Velp et Oosterbeek, sous prétexte de louer une maison dans la première de ces localités et d'en acheter une dans la seconde. Il fut assez habile pour se faire remettre par son amie de rencontre les 18 florins qu'elle possédait. Mais la police en éveil se mêla de l'affaire et l'escroc qui avait pris un faux nom, a été appréhendé par les agents une nuit à l'hôtel Rijnpoort et conduit à la maison d'arrêt. En le fouillant, on a trouvé sur lui une collection de journaux riches en annonces de mariages.

Il paraîtrait que De Jong, toujours sous un faux nom et avec une fausse qualité, serait aussi entré en rapports avec une veuve d'Arnheim, à laquelle il aurait raconté un petit roman à seule fin de lui extorquer de l'argent. Il aurait aussi noué des relations de même nature à Utrecht et à Nimègue.

Détail significatif, c'est dans les environs d'Arnheim que De Jong a été vu pour la dernière fois en compagnie de Sarah Juett, sa femme restée introuvable. On suppose que la police n'aura pas négligé de surveiller ses allées et venues et qu'elle est peut-être maintenant sur la vraie piste pour retrouver les cadavres.

Egypte.

Un correspondant à Alexandrie mande à ce journal qu'un contingent d'infanterie britannique montée, appartenant à la garnison du Caire, a été hué et même attaqué à coup de pierres par la populace, en passant dernièrement dans un village de la province de Kelioub (Basse-Egypte). Les auteurs de cette agression se sont enfuis et n'ont pu être arrêtés. Le correspondant conclut de cet incident à la nécessité "d'affirmer plus fortement la présence du corps d'occupation anglais".

Soudan.

Autorisation a été donnée aux marchands de Souakim d'envoyer leurs caravanes à Berber, la route qui traverse le Soudan oriental étant libre depuis l'occupation de cette place par les Anglo-Egyptiens. Des communications régulières vont donc être établies entre le Nil et la mer Rouge.

Les Derviches n'occupent plus, au nord de Metammeh, où commande l'émir Mahmoud, que quelques ouvrages en terre des rives de l'Atbara, près du confluent de cette rivière avec le Nil. Osman digma se trouve à ces avants-postes.

Le sirdar Kitchener s'est rendu à Berber, puis il est retourné à Abou-Hamed, terminus actuel du télégraphe de campagne.

Afrique occidentale.

On écrit de Liverpool:

Comme indice du développement rapide que prend le commerce des bois dans l'Afrique occidentale, je vous fais parvenir les chiffres suivants qui me sont communiqués de bonne source et dont je peux vous guarantir l'exactitude:

Il a été importé à Liverpool, de l'Afrique occidentale pendant le premier semestre de 1895, 3,887 tonnes de bois (acajou principalement); pendant le premier semestre de 1896, 4,231 tonnes et pendant le premier semestre de 1897, 7,990.

Belgique.

La nouvelle loi sur la garde civique provoque des protestations énergiques de la part des étrangers fixés en Belgique, car elle oblige tous les étrangers résidant depuis plus d'un an dans le pays à servir dans le premier banc de la garde civique, de l'âge de vingt et un ans jusqu'à l'âge de trente-deux ans, et dans le deuxième banc de la garde jusqu'à quarante ans révolus. Or, la garde civique peut être convoquée en temps de paix pour faire le service dans une garnison quelconque, et en temps de guerre cette garde est l'auxiliaire directe de l'armée belge.

Les citoyens américains fixés en Belgique se sont réunis pour se concerter sur une démarche énergique près de leur gouvernement, afin de se garantir contre les dispositions de cette loi qui est, en ce qui les concerne directement, contraire aux traités existant entre les Etats-Unis et la Belgique. Les Anglais se proposent de s'adresser également à leur gouvernement.

Du sévère au plaisant.

Si nous en croyons le journal des « Débats » qui malgré sa vieille réputation de gravité ne dédaigne pas de passer du sévère au plaisant, les journaux allemands s'amusent, en ce moment de quelques «reliques» que leurs correspondants auraient découvertes en France chez divers marchands de curiosités. L'un d'eux raconte avoir vu à la bourboule, dans la boutique d'un «antiquaire», et occupant une place d'honneur à l'étalage, un gros et vilain bâton, d'une valeur maximum de vingt sous, qui portait cette inscription: « canne de bois d'olivier de Jérusalem, ayant précédemment appartenu à Ponce-Pilate, en l'an 27 de l'ère chrétienne. Prix: 7,000 fr.»

Un autre déclare connaître à Paris un industriel plus ingénieux encore, lequel avait mis en vente «la peau du serpent qui tenta Eve». L'industriel en question aux curieux qui s'inquiètent de la provenance de cet objet rarissime apprend que notre premier père Adam, dans le premier accès de son indignation, tua le serpent. Ce fait est généralement ignoré, mais il paraît que des traditions asiatiques—vous savez bien celles qui sont si commodes quand on a besoin d'expliquer quelque chose—permettent de le considérer comme certain.

Et les journaux allemands de rire sans se demander si ces reliques, comme cela est très possible, ne sortent pas d'un fouillis de quelque bric-à-brac de Franckfort.

MOTS DE LA FIN.

Il est question de la clémence de l'hiver actuel.

Un Marseillais fait observer que de nos jours les grands froids sont rares; puis, il cite, comme exemple des températures rigoureuses de jadis, l'année de sa naissance, où le thermomètre descendit à seize degrés.

—Et, ajoute-t-il sans sourciller, n'oublions pas que seize degrés d'alors en représentaient au moins vingt-quatre d'aujourd'hui!

Au tribunal correctionnel, le président au prévenu:

—Il demeure acquis à l'accusation que vous vous être approprié la part d'héritage qui revenait à votre frère.

Le prévenu.—Mais, monsieur le président, mon frère était à Sumatra.

Le président.—Qu'est-ce que cela fait?

Le prévenu.—Ma foi! j'ai cru que j'avais le droit de le considérer comme un parent éloigné.

Le baron Rapineau veut marier sa fille, et comme il ne donne qu'une faible dot, il énumère les moindres avantages de l'union projetée à son futur gendre.

—Et puis, ajoute-t-il, vous savez qu'elle est née le 29 février.

—Qu'est-ce que cela peut faire?

—Comment! mais vous ne serez obligé de lui souhaiter son anniversaire de naissance que toutes les années bissextiles: c'est autant de gagné!

A la Halle, un vieux monsieur marchande un melon.

—Combien?

—Trois francs.

—Beaucoup trop cher; je vous en offre quarante sous.

—Et, pour ce prix-là, voulez-vous encore qu'il vous appelle «Papa»?

Au banquet d'une Exposition agricole de province:—«Messieurs, fait le président, nous avons fait les choses en grand: autant d'invités, autant de volailles!»

---

blanc du clergyman.

Ses mains étaient pieusement jointes, un sourire de béatitude élargissait sa bouche.

Il s'approcha des fiancés et, d'un geste, leur indiqua qu'il fallait se mettre à genoux.

—Où sont les témoins? demanda t-il.

De la main lady Audley les désigna. Ils étaient rangés à droite et à gauche du couple agenouillé.

Oh! d'étranges témoins, assurément, et bien dignes de ce mariage bizarre, sans nom, sans publicité, clandestin, presque honteux, indissoluble pourtant et, aux yeux de la loi anglaise, valide.

Le premier des témoins n'était autre que notre vieille connaissance Bob.

Il rayonnait de fierté légitime en son complet de drap bleu marin.

Par un sentiment de respect pour soi-même, Gaston n'avait pas voulu que son domestique endossât ce jour-là sa livrée habituelle.

La poupine figure du boy brillait de joie. Sans doute, il supposait d'avance le nombre de petits verres qu'il allait ingurgiter après la noce.

Quant au second témoin, c'était William, le factotum de lady Audley, cumulant les fonctions de courrier et de valet de chambre, inséparable compagnon de tous ses voyages.

Rien sur ce visage impassible, encadré d'impeccables favoris, en ce regard atone come éteint à plaisir, qui décelât la moindre émotion, bonne ou mauvaise.

Les deux autres témoins avaient été fournis par le révérend Beecher Raw inson lui-même.

—Eh! monsieur Bob, grommela le clergyman, ôtez les mains de vos poches, et une tenue décente!

Nous sommes devant le Seigneur, ici....

—On ne s'en douterait guère! pensa Gaston en lui-même.

Il sentait vivement la honte comme le ridicule de sa situation.

Bien que très ému, de grotesques souvenirs lui revenaient à la mémoire.

Il se rappelait certaine pièce du Palais-Royal, très amusant vaudeville, où un clergyman, de tous points semblable à Rawlinson, unissait une *miss* et un *gentleman* yankee, accoudé contre un bar de cabaret: "Le Mariage de chocolat."

Et soudain une autre vision, plus attristante celle là, se présentait à son esprit.

Quelques mois avant son départ il avait assisté, à la Madeleine, au mariage de l'un de ses collègues.

La pompe, l'éclat, la splendeur de la cérémonie, la brillante et nombreuse assemblée de parents, d'amis et de connaissances, les accords d'une musique mondaine et sacrée, la joie du nouveau marié, le trouble virginal de la fiancée, tous les détails de cette scène lui revenaient avec une surprenante netteté.

Malgré lui il comparait ce radieux souvenir avec cette burlesque parade dans ce hangar abritant un culte qui n'était pas le sien, sous l'œil d'un prêtre d'une autre religion et dont l'aspect lui causait une insurmontable répugnance. Ni parents ni amis; des domestiques pour témoins.

Et alors il songea à sa mère, à son père et à sa sœur d'adoption.

Où étaient-ils ceux-là, pourquoi n'assistaient-ils pas à ce moment solennel de sa vie?

En même temps il regardait sa fiancée, cette femme plus âgée que lui. peinte, fardée, maquillée. Il en ignorait le passé.... Quel avenir lui réserverait-elle?

Et soudain une indicible terreur le saisit; il eût voulu courir, s'enfuir au loin, n'importe où....

Ce ne fut qu'un éclair,—peut-être le dernier appel de sa conscience endormie.

La passion que l'Anglaise lui avait inspirée, passion implacable et tyrannique, le cloua sur place.

Le service cependant venait de commencer.

D'une voix monotone et gutturale, le révérend Beecher Rawlinson posa la question sacramentelle:

Jacques-Henri-Gaston de Lachesnaye, c'est bien vous?....

—Parbleu, tu me connais bien, vieux zinge, pensa Gaston.

—Consentez-vous à prendre pour épouse Arabella-Victoria Gladys Rawlinson, veuve Audley?

—Oui!

Même question fut posée à la fiancée.

Un léger tressaillement courut sur son visage, elle jeta un regard effaré vers le clergyman, son père.

—Avez-vous compris? reprit celui ci avec onction; je comprends votre émoi, mais il faut savoir vaincre les mouvements de l'ame. Je reprends la question:

Arabella-Victoria Gladys Rawlinson, veuve Audley, consentez-vous à prendre pour époux Jacques-Henri-Gaston de Lachesnaye?

Cette fois, elle répondit oui à voix claire et distincte.

—Vous êtes unis en légitime mariage, déclara le célébrant.

A présent, écoutez avec respect et attention la parole du Seigneur!

Et, se dirigeant vers la chaire, il en grimpa lentement les degrés.

Puis il prononça un interminable sermon, rempli de lieux communs, émaillé de citations bibliques, historiques et même mythologiques.

Vénus, Proserpine, Marie-Madeleine, Joseph, l'adultère épouse de Putiphar, la reine de Saba, la Saint-Barthélemy, le complot des Poudres, variaient son éloquence.

Enfin, exaspéré par la fatigue, la nouvelle mariée murmura:

—Enough! (Assez!)

Aussitôt il acheva son homélie.

On passa dans la sacristie; ici une autre comédie les attendait.

Bob savait à peine écrire, il fallut lui tenir la main pour qu'il pût signer.

Le gaillard, d'ailleurs, était absolument gris et se tenait à peine sur ses jambes.

—Aoh! fit le révérend Beecher Rawlin.on, il faut, my boy, il faut réserver le cadeau de Noé pour une autre circonstance.

Et maintenant, mes enfants, bon appétit et d'heureux jours!

Il embrassa sa fille sur les deux joues et déboîta la main de Gaston d'une trop vigoureuse étreinte.

Tout était terminé! Retraversant la chapelle, les nouveaux époux regagnèrent leur landau.

—Maintenant, cocher, ordonna la nouvelle marquise de Lachesnaye, à Honeymoon-Cottage (cottage Lune de Miel.)

La voiture partit à fond de train.

Alors, comme subitement réveillé d'un songe, Gaston saisit dans ses bras sa compagne et, d'une voix haletante:

—Nous voilà enfin mariés.... unis à la vie, à la mort!

Oh! Gladys, ma Gladys, dites-moi que vous m'aimez comme je vous aime!

—Oui, Gaston, je vous aime, je vous adore! s'écria-t-elle.

Et cette fois, n'ayant plus de reproches à redouter de sa conscience apaisée, ce fut l'Anglaise qui prit dans ses mains la tête du jeune homme et elle lui plaqua un retentissant baiser sur la bouche.

— Quel bonheur, murmura-t-elle de pouvoir s'aimer sans offenser la vertu!

Trois jours après cet étonnant mariage, Mme de Lachesnaye recevait par la poste un pli recommandé.

L'écriture de la suscription était visiblement contrefaite.

Assez alarmée et redoutant quelque méchante surprise Faustine hesita avant d'ouvrir.

Après quelques minutes de réflexion elle se décida toutefois à rompre le cachet.

Tn extrait découpé d'un journal anglais tomba de l'enveloppe.

"*Mariage.* — Dans la petite localité, d'Oakwood (Kent) a été célébré hier, dans la plus stricte intimité, un mariage clandestin.

" Un jeune Français de bonne famille, M. le marquis Gaston de L..., a épousé une de nos plus charmantes compatriotes, lady Glabys Audley, née Rawlinson. Mystère et discrétion!"

A cette lecture, Mme de Lachesnaye pâlit et chancela.

Etait-ce son fils, ce marquis Gaston de L...? Un instant elle essaya de douter.

Mais presque aussitôt sa stupeur d'étonnement se changea en une douloureuse certitude.

Au fond de l'enveloppe était restée collée une mince feuille de papier soigneusement pliée.

D'une main tremblante Faustine saisit le papier et l'ouvrit.

Il ne contenait que quelques mots écrits d'une main trop connue:

" Recevez tous les compliments pour le superbe mariage que votre fils vient de faire.

" OCTAVE ROUVIÈRE."

XXIV

HONEYMOON-COTTAGE

Honeymoon-Cottage (cottage Lune de Miel) mérite bien son nom suggestif.

A continuer.

Sirop calmant de Mme Winslow

Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION, avec un SUCCÈS PARFAIT. Il CALME L'ENFANT, AMOLLIT SES GENCIVES et SOULAGE les DOULEURS, GUÉRIT LE COLIQUES; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Moyen sûr de demander le "sirop calmant de Mme Winslow"; n'en prenez pas d'autre. Vingt-cinq cents la bouteille.